



# Ville de Saint-Mitre-les-Remparts

*Référence* : ADM/VG-sy/2022.1861

*Objet* : Droit d'option M57

Direction Générale des Finances Publiques

Monsieur Didier CERCEAU

1 impasse du Rouquier

13800 Istres

Saint-Mitre-les-Remparts, le 24 juin 2022

Monsieur le Chef de service comptable,

J'accuse réception de votre courrier en date du 18 mai 2022 relatif à l'avis favorable du comptable public pour la mise en œuvre du droit d'option pour adopter le référentiel M57 à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Les services restent disponibles pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le chef de service comptable, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Vincent GOYET

Maire de Saint-Mitre-les-Remparts



Accusé de réception en préfecture  
013-211300983-20220912-DEC2022-57-DE  
Date de télétransmission : 15/09/2022  
Date de réception préfecture : 15/09/2022